

Le rapport Gendron et le cinéma

Léo Bonneville

Number 72, April 1973

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51439ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bonneville, L. (1973). Le rapport Gendron et le cinéma. *Séquences*, (72), 2–3.

Le rapport Gendron... et le cinéma

Ceux qui ont lu le rapport Gendron, dans Le Devoir, se sont rendus compte que les commissaires avaient daigné consacrer vingt-deux lignes de journal à ce qu'ils nomment "les films". Mais ces vingt-deux lignes n'appellent aucune recommandation. Que disent donc ces vingt-deux lignes ? En bref : "Que la situation du film français s'est améliorée (...) mais que la situation est loin d'être satisfaisante. Les versions françaises des grandes productions américaines sont présentées avec trop de retard (...) et ce retard s'explique difficilement." Comme d'ailleurs s'explique difficilement que ce court alinéa ne suscite aucune recommandation de la part des commissaires qui en ont formulé 92, au livre premier sur le statut des langues. Mais une de plus aurait peut-être retardé indûment la publication du fameux rapport. Maintenant, on le sait, les commissaires préférèrent la voie incitative à la manière coercitive mais, ici, le texte ne présente que des constatations lénifiantes. On dirait que les commissaires se sentaient à bout d'imagination pour formuler une — nous n'en demandons plus pas — proposition concrète. Pourtant, s'ils encouragent fortement, pour ne pas dire proposent fermement — voir le discours du président Gendron, le 9 mars dernier — le français comme langue de travail, ils ne semblent pas trop préoccupés par le français comme langue de loisir et de culture. Car le cinéma, s'il est un élément de loisir peut être également un objet de culture. Les commissaires s'en doutaient-ils ?

Faut-il alors s'attendre à une amélioration notable dans l'attention portée aux francophones consommateurs de films ? S'il faut féliciter les distributeurs de Fellini-Roma de nous avoir présenté ce film en version française, il faut regretter que le magnifique film de Jan Troell, The Emigrants, ne soit passé qu'avec des sous-titres anglais. Mais l'idéal sans doute serait de pouvoir offrir en même temps une version anglaise et une version française. C'est ce que des distributeurs consciencieux ont fait pour le film de Paul Almond, Journey ou Détour. Mais j'entends l'objection : faut-il attendre pour sortir la version anglaise, que la version

française soit prête ? Ne soyons pas chauvins. Mais il est vrai qu'à Paris tous les films sortent en version française ou en version originale sous-titrée en français. Mais c'est Paris. Toutefois pourquoi faut-il patienter longtemps pour obtenir une version française quand elle repose confortablement sur les tablettes d'un distributeur ? Je pense au Parrain qui fait courir les Québécois de langue française.⁽¹⁾ Mystère que seules les acrobaties de la programmation peuvent expliquer. Réjouissons-nous cependant de constater que le scandale des films français sortis sur nos écrans en version anglaise semble disparu. A tout jamais, nous l'espérons. Et espérons également que les distributeurs feront un effort constant pour satisfaire la clientèle francophone qui se presse aux portes des cinémas. Et applaudissons le distributeur qui a obtenu Marjoe en version originale sous-titrée en français. Pourquoi n'a-t-on pas fait le même sort à The Assassination of Trotsky ? Le distributeur ne peut se défendre que les sous-titres n'étaient pas prêts. Nous avons vu le film sous-titré en français lors de notre passage à Paris, en mai dernier. Alors ? Nous savons que les spectateurs n'apprécient pas particulièrement les sous-titres qui abîment les images : ceux qui comprennent la langue originale parce qu'ils n'en ont pas besoin et ceux qui en ont besoin parce que les sous-titres les distraient des images. Tout de même, les sous-titres restent un pis-aller recommandable. Bien sûr, la majorité des spectateurs préfère la version française. Quand elle ne vient pas de France, il en coûte assez cher à un distributeur pour s'assurer un doublage français. A moins que l'Etat apporte sa contribution. Le rapport Gendron n'en souffle mot. Quelle portée auront donc les considérations pieuses des commissaires ? L'avenir le dira.

Ce qu'il faut dire en terminant, c'est que Montréal devrait offrir davantage de films en version française ou sous-titrés français. N'est-il pas la deuxième ville française au monde ? Qui a dit cela ? Sans doute le maire Drapeau ? Mais non, ce sont les faits. Que l'image cinématographique ne vienne donc pas contredire la réalité !

Léo Bonneville

(1) C'est vrai que le film a circulé d'abord en province avant de commencer sa carrière à Montréal.